

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 12

Artikel: L'escalier des petits chats
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Troie se levèrent devant Hélène en s'écriant : Quelle est belle ! ils ne se souvenaient plus de leur âge ; ils se croyaient jeunes ; ils l'étaient !..... en dedans. »

Quelques remarques encore dans le salon d'attente et l'atelier du photographe sont à noter et feront l'objet d'un dernier article.

L. M.

Le syndico et l'audzo.

L'audzo dão borné dè coumon de Viremantsouze étai use. Colàvè pertot. L'étai coumeint quoui derai bin tot dzerdzelhî. On avai bio lo tampounâ dè pattès dein lè feintes et déveron lo bouthon, l'édhie passâvè adé, lo perte étai tot bélon. Faut bin vo derè que cé audzo étai dè bou. Lè fennès ne poivon rein mé lâi lavâ la buia, vu que l'édhie ne poivè pas pî razâ su lè pierrès que le mettont su lè lans po lè cotâ ào fond, et avoué cllia gottetta, ne fasont que gallioussé et gadroulhî lo lindzo, que restâvè tot dzauno quand on lo mettai dein l'essandjâo. Et pi cé audzo étai adé cesso ; l'étai tot garni dè cllia mossâ verda, qu'on arâi de que saillessâi d'n'étang dè bots et dè renaiellès.

La municipalité s'asseimbiâ po décidâ dè lo tsandzi. On part dè municipaux volliâvon qu'on ein coumandâi ion ein pierre dè taille, et qu'on écrisè à St-Trephon ào bin pè lo Mormont. « Cein est rudo dè pe du, que fasont, et pi lè fennès lo portront pas gâtâ coumeint lo vilho ein peleint la tiolon, la molasse et lo tâo, quand le vollion récourâ lâo z'ezès. » Dâi z'autro desirou qu'ein taille cein étai trâo tchai ; d'ailleu n'ein prâo bou su la coumouna èt Abran, lo charpentier, lo vâo prâo crosâ avoué son petsâ à détrô tot riond. Enfin faille vôtâ, et vôtiron po on audzo ein bou.

On bio matin, seniron lo coumon po allâ ào bou déguelhî on âbro. Ti lè bordzâi arreviron avoué dâi réssès, grantès et petitès, dâi détrô, dâi z'hatsons, dâi iâodzo et mémameint dâi serpettès po copâ dâi rioutès, kâ volliâvon mettrâ ein moulo lo restant et dzévalâ lo prin. Lè retaillons dévessont servi po étsâodâ lo fornet de la municipalité. Quand l'uron vouâti la pe grossa daille, sè miron à eintailli la fonda et à ressi ; et tandi cé temps, lè municipaux firon on tor pè lo bou. Quand l'oïron lo brelan que cllia daille fe ein vegneint avau, revagniron. L'aviont décidâ ein municipalité dè férè l'audzo dè la grantiâo dão syndico, qu'avai z'âo z'u étâ dein lè grenadiers et qu'êtai lo second dè la compagni. Adon lo firon étaidrè tot dè son long su la fonda, firon on eincotse à râ lo talon dè sè chôquès et on autre ào fin bet dão motset dè son bou net dè lanna, et sè miron à ressi avoué la granta résse.

Quand cein fut fê, firon remettre lo syndico, po vairè se la mésoura étai justa, et quand fut bin adrâi à botson su lo tronc, lo greffier, que vérifiyivè, s'eincobliè à n'êtalla que cotâvè la fonda, que cein la fe doutâ et m'einlèvai se cé tsancro dè tronc ne sè met pas à rebattâ. L'etiont ào coutset d'on grand tierdzo. Lo syndico que sè cheinte allâ,

preind pouâire et eimpougnè lo tronc à la brachâ et lo vaite-lè que regattè avau lo cret avoué lo bou po l'audzo. Ce pourro syndico que ne savai pas iô l'ein frè, criavè ào fû, ài bregands et tegnai adé lo tronc ; et lè z'autro tot épouâiris assebin, mâ que ne poivon pas lâi corrè aprés avau cè dérupito, lâi criavon po lâi baillî dâo corâdzo : Tins bon, tins bon, syndico, t'és asse soveint déssus què dézo !

Pour le carnet de poche.

Système métrique. — Voici les réductions les plus utiles au point de vue de la pratique usuelle :

1 pied fédéral = 3 décimètres.
1 mètre = 3 pieds $\frac{1}{3}$.
10 pieds ou une perche = 3 mètres.
1 lieue = 4 kilomètres 800 mètres.
10 lieues = 48 kilomètres.
1 aune = 1 mètre 2 décimètres.
5 aunes = 6 mètres.
1 mètre = $\frac{5}{6}$ d'aune.
1 livre = $\frac{1}{2}$ kilogramme.
1 once = 31 grammes $\frac{1}{4}$.
4 onces ($\frac{1}{4}$ de livre) = 125 grammes ou $\frac{1}{8}$ de kilogramme.
1 kilogramme = 2 livres.
1 pot fédéral = 1 litre $\frac{1}{2}$.
$\frac{1}{2}$ pot = $\frac{3}{4}$ de litre (ou 7 décilitres $\frac{1}{2}$).
10 litres = 6 pots $\frac{2}{3}$.
1 moule = 3 stères $\frac{4}{10}$.
5 moules = 17 stères (avec la bûche de 1 mètre de longueur).
1 are = 100 mètres carrés.
400 perches (ou un arpent) = 36 ares.
1 pose = 45 ares.

On rit souvent des poètes, et les vers n'ont guère de succès par le temps qui court. Cependant il en est qui disent parfois de grandes vérités, témoins ceux-ci que nous empruntons au nouveau volume de M. Schuré :

J'ai vu la jeunesse frisée
Qui s'admire sur nos trottoirs,
Promener sa face blasée
De ses cafés à ses boudoirs ;
J'ai vu tous ces lions bellâtres
Se dandiner en niais faquins,
J'ai vu briller dans nos théâtres
De mélancoliques pantins...
J'ai vu les héros de la Bourse,
J'ai vu des fats émoustillés,
J'ai vu sur des chevaux de course,
Trotter des singes habillés.
Ce siècle est une mascarade
Et notre temps un hôpital,
Et sa lourde fansaronnade
Ne vaut pas même un carnaval.

L'escalier des petits chats.

L'exploitation du chemin de fer Lausanne-Ouchy, donnant une nouvelle vie aux quartiers de Pépinet

et de la rue Centrale, il était tout naturel d'apporter à cette partie de la ville des améliorations dignes du nouvel état de choses. Un chemin fort praticable conduit maintenant de la ville à la gare, en passant sous les arcades du pont Pichard, dont la plupart sont décorées par les dépôts fort pittoresques de diverses industries. Mais le voyageur remarque tout particulièrement un escalier en demi-lune, récemment édifié, et au bord duquel le mur longeant la rue de Pépinet vient aboutir et donner à l'ensemble l'aspect original d'une cuillère à soupe.

Autour de l'escalier, la chaussée a été sensiblement relevée et forme une pente douce que tous les piétons choisissent de préférence et de laquelle ils peuvent à leur aise contempler la nouvelle construction, qui est plutôt un ornement.

La chaussée si commode qui suit le bord de l'escalier, conçue avec beaucoup de sagesse, nous rappelle la prudence de cet homme de Cossonay qui avait pratiqué dans la porte du galetas un grand trou pour sa chatte et, tout à côté, un trou plus petit pour ses petits chats.

En effet, la chaussée n'est-elle pas le grand trou, l'escalier le petit?...

Quelques demoiselles, avides de science, demandèrent dernièrement l'autorisation de visiter l'observatoire de Genève. Un jeune docteur accompagnait ces dames par une belle soirée d'été. Le directeur de l'établissement fut très réjoui de cette visite. Il pria la plus belle de ces demoiselles de s'approcher du télescope; c'est le moment, disait-il, le plus propice pour voir Jupiter. Ce n'était qu'un cri d'admiration, quelle immensité disait la demoiselle. Une seconde regarda moins longtemps; c'était très beau, très curieux. Une troisième trouve magnifique. Enfin le jeune docteur regarde à son tour; il ne voit rien du tout. Sur l'observation qu'il en fait au directeur, celui-ci l'engage à regarder une seconde fois.

— Je ne vois absolument rien.

— Mille excuses, reprit le directeur en examinant l'instrument, j'ai oublié d'ouvrir le télescope.

Une fameuse sauce.

Un restaurateur de Lausanne avait préparé un plat d'escargots nageant dans une certaine sauce dont l'odeur provoquait tous les estomacs du café.

Au moment de servir et quand le garçon se disposait à placer le plat sur la table, le patron arrive, et s'adressant aux convives, mais de manière à être entendu de tous les habitués :

— Ne touchez pas à la sauce, messieurs, dit-il d'un ton sinistre.

— Par exemple! exclamèrent quatre langues affamées.

— Si vous touchez la sauce avec vos doigts, je ne réponds pas de vos mains, insista le vatel avec opiniâtréte.

— Mais pourquoi? pourquoi? demandèrent les gourmets avec anxiété.

— Pourquoi! c'est que sous prétexte de vous lécher les doigts, vous vous dévoreriez les mains jusqu'au poignet.

Il prit fantaisie à un jeune homme fort simple de se faire photographier. Mais, au moment de poser, il eut une arrière-pensée; il craignit que les parents de la jeune personne à qui il destinait son portrait ne lui défendissent leur maison s'ils le trouvaient par hasard entre les mains de sa bien-aimée. Alors s'adressant très sérieusement au photographe: Monsieur, dit-il, *faites-moi* qu'on ne puisse pas me reconnaître.

LA PETITE REINE

IV

— Charles, dit-elle d'un ton qui passa peu à peu de l'enjouement au sérieux, prêtez-moi toute votre attention.

— J'écoute et je regarde.

Odette posa le doigt successivement sur trois cartes :

— Comment nommez-vous ces figures?

— Je n'ai point oublié que ce sont des varlets appelés Renaud, Ogier, Lancelot.

— Eh bien, vous voyez dans ces varlets trois preux chevaliers qui ne demandent qu'à verser tout leur sang pour l'honneur de votre couronne.

Charles parut devenir pensif; il répéta machinalement :

— Pour l'honneur de ma couronne... tout leur sang... dis-moi leurs noms.

— Olivier de Clisson... Tanneguy-Duchâtel... Thomas de Courteheuse...

— Oui... oui... ceux-là m'aiment et me sont fidèles... Ils ont combattu plus d'une fois à mes côtés...

Odette s'animait à mesure qu'elle voyait poindre dans les réponses et dans l'attitude du roi les premiers symtômes d'un retour à la raison.

— Et ils sont tous prêts à vous suivre encore, sire, le jour où, l'oriflamme dans une main, l'épée dans l'autre, vous courrez sus aux Anglais qui désolent et ruinent notre belle France.

Le regard de Charles étincela :

— Les Anglais! nous les battrons. La France! nous la délivrerons. Montjoie, Saint-Denis! à moi, mes braves chevaliers!

Mais ce ne fut qu'un éclair. Charles se mit à examiner tranquillement les cartes.

— Et ce quatrième varlet? Tu ne m'as pas dit qui il représente.

— Ce varlet?...

Odette hésita; cette question, qu'elle avait provoquée en ne parlant que de trois varlets, elle l'attendait pour frapper directement un grand coup; mais si elle allait ne pas réussir?

— Ce varlet...

— Eh bien?

— C'est le duc de Bourgogne...

— Mon cousin, Jean-sans-Peur?

— Le meurtrier du duc d'Orléans...

— De mon frère... de mon malheureux frère...

— Dont le sang crie: Justice!

— Justice!

— Et regardez, Charles, regardez cette autre carte.

— C'est Charlemagne.

— C'est le roi, c'est vous.

Charles poussa un profond soupir.

— Charlemagne, dit-il, avec tristesse, gouvernait le monde... et... tu vois ce que je suis.